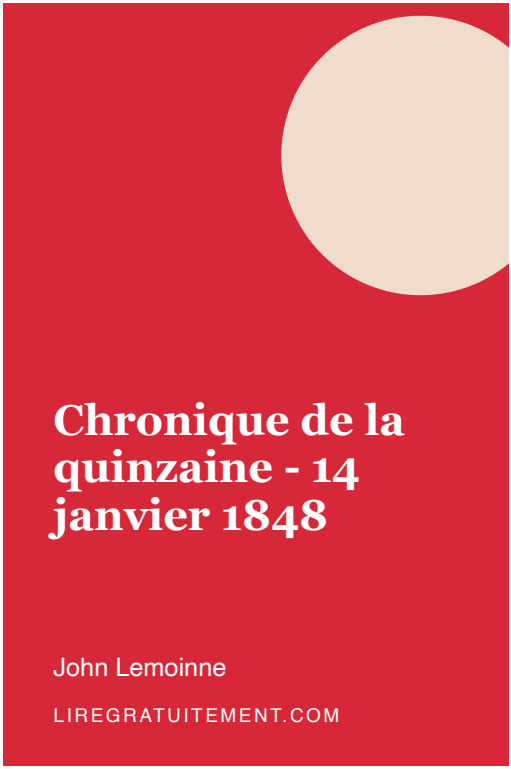


Chronique de la quinzaine - 14 janvier 1848

John Lemoinne

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Chronique de la quinzaine - 14 janvier 1848

Retour à la liste

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1848.

Un événement dont on commençait à désespérer à force de l'espérer toujours, la prise d'Abd-el-Kader, a heureusement inauguré la nouvelle année. Nous devons dire que la France s'est montrée digne de ce présent de la fortune en n'en faisant pas trop de parade : il faut rendre justice au bon goût que le public a généralement montré en cette occasion ; il eût été malséant pour un grand pays de triompher de sa victoire sur un seul homme. La chute de ce célèbre et implacable ennemi de notre domination en Afrique a été un fait heureux ; mais cependant il était dit qu'Abd-el-Kader nous donnerait de l'embarras même quand il serait entre nos mains. Autrefois on ne savait où le prendre ; maintenant on ne sait où le mettre. Il nous paraît impraticable qu'il soit envoyé à Saint-Jean-d'Acre ou à Alexandrie, comme il en avait témoigné le désir ; le sentiment public se prononce à cet égard d'une manière sur laquelle le ministère ne saurait se méprendre. Laisser Abd-el-Kader planter sa tente en Orient, ce serait laisser s'établir en vue et à proximité de nos possessions d'Afrique un foyer de conspirations permanentes aussi dangereuses que l'état de guerre. L'ancien émir serait là sur le passage de toutes les caravanes qui vont en pèlerinage au tombeau de la Mecque, et qui prendraient de lui le mot d'ordre en attendant son retour. Il y a

un principe que le ministère doit commencer par poser, c'est qu'un gouvernement est libre de ratifier ou de ne pas ratifier des conditions faites on acceptées par un chef militaire. Toutefois il faut reconnaître qu'il y a, outre la question de droit, une question de convenance ; il vaudra certainement mieux pour tout le monde qu'elle puisse être résolue sans blesser même les apparences.

La chambre des pairs a, comme d'habitude, pris les devans dans la discussion de l'adresse, et, ce qui ne lui est pas aussi habituel, elle est entrée dans les débats parlementaires avec une vivacité et une ardeur qui ne peuvent qu'exciter l'émulation de la plus jeune chambre. Dès le début de la session, les amateurs de scandale ont eu la bonne fortune de rencontrer une trouvaille ; il faut leur rendre cette justice, qu'ils l'ont largement exploitée. Nous n'avons pas à nous arrêter sur les détails d'un incident qui n'a déjà fait que trop de bruit, qui en a fait beaucoup plus qu'il ne le méritait. Nous ne sommes pas de ceux qui prennent plaisir à déconsidérer le pouvoir ; nous ne le ferions pas, même s'il était aux mains de nos adversaires, et ce que nous regrettons, c'est que ce sentiment ne soit pas partagé par tous les hommes qui ont été et qui peuvent revenir aux affaires. Ceux pour qui le pouvoir est toujours un ennemi ont le droit de se faire des armes de tout ce qui leur tombe sous la main : à ceux-là on n'a rien à dire ; mais il en est d'autres qui abusent peu courtoisement des nécessités qui interdisent la représaille et des exigences qui arrêtent la riposte. Nous n'en dirons pas davantage sur ce chapitre.

L'esprit public a évidemment besoin d'autres alimens. Le bruit exagéré fait à l'occasion d'un abus qui, du reste, n'existe plus, passera bientôt ; ce qui ne passera pas, nous le croyons, c'est ce

désir vague et général de réformes politiques qui s'était déjà manifesté dans la dernière session, et qui n'a fait que se développer depuis l'ouverture de la session actuelle. Parmi les conservateurs eux-mêmes, il en est un certain nombre qui paraissent peu disposés à se contenter des réformes sur le sel et sur la poste ; ils éprouvent des besoins plus relevés, et répondent en cela à un sentiment qui prend de plus en plus de la consistance. La sécurité même que donne au ministère l'appui d'une forte majorité est une raison pour qu'on se montre plus exigeant envers lui ; plus il sera fort, moins on lui permettra d'être immobile.

Le cabinet fera bien de ne point négliger ces signes précurseurs. Il ne peut se dissimuler qu'il règne dans l'opinion publique, et même dans l'esprit de beaucoup de ses amis, une sorte de panique d'autant plus dangereuse qu'elle est indéterminée ; il fera sagement de ne pas la laisser grandir. Si c'est un besoin réel et sérieux, il faut lui donner satisfaction ; si ce n'est qu'une panique, il faut l'aborder franchement, la saisir et la mettre en présence d'elle-même. Dans tous les cas, il est évident que les questions de réformes politiques sont mûres pour la discussion, lors même qu'elles ne le seraient pas encore pour l'application. Le ministère ne peut pas les abandonner plus long-temps aux banquets et aux places publiques ; il doit comprendre qu'il serait inutile de chercher à les mettre sous le boisseau. Dans l'intérêt même du pouvoir et des idées d'ordre et de gouvernement, ces questions doivent être portées à la tribune ; elles ne peuvent que gagner à être élucidées et à passer par le creuset d'une discussion sérieuse et régulière.

Ce sujet n'a été abordé que passagèrement dans la chambre des pairs par un discours de M. de Mesnard, un des membres

éminens du parti conservateur ; mais il sera repris dans la même chambre avant la fin de la discussion de l'adresse, qui paraît devoir se prolonger jusqu'à mardi ou mercredi. Les questions extérieures ont jusqu'à présent absorbé presque tout le débat ; les affaires de la Suisse ont, aujourd'hui même, donné à M. de Montalembert l'occasion de prononcer un discours qui le place au premier rang des orateurs de son pays. Hier déjà M. le duc de Broglie avait présenté un lumineux tableau de toute la question ; ce qu'a dit l'ambassadeur à Londres, nous l'avions nous-mêmes exposé à différentes reprises depuis deux mois. M. le duc de Broglie a surtout condensé avec infiniment d'art et de logique la substance des dépêches qui ont été communiquées aux chambres.

La publication de ces pièces nous paraît de nature à justifier la marche que le gouvernement a suivie dans cette longue et difficile affaire. En dernier résultat, il se trouve que, s'il n'y a pas eu en Suisse d'intervention armée, c'est à lui qu'on le doit. On aura la ressource de dire que ce résultat n'était pas celui qu'il cherchait ; mais, en lisant attentivement la correspondance de M. Guizot, on verra cependant que, s'il considérait le triomphe du parti radical en Suisse comme un grand mal, il regardait comme un mal plus grand encore une intervention armée qui aurait gravement compromis la paix générale. Il ressort évidemment des pièces communiquées aux chambres que, sans les remontrances, sans la résistance même du gouvernement français, le gouvernement autrichien aurait pris des mesures actives contre le parti dominant dans la diète long-temps avant qu'elles eussent été provoquées par des hostilités ouvertes, et aurait, pour prévenir une guerre civile en Suisse, risqué une guerre générale en Europe. Ainsi, dès le mois d'octobre 1846, M. de Metternich, alarmé par la révolution de Genève, exprimait sa conviction

qu'une intervention étrangère deviendrait tôt ou tard légitime et nécessaire, et M. Guizot, de son côté, objectait qu'une pareille mesure, sans une nécessité évidente et impérieuse, ne résoudrait rien et serait mal accueillie par les deux partis rivaux qui se partageaient la confédération. Plus tard, au mois de juin 1847, quand la rupture de la paix entre les cantons semblait devenir de plus en plus inévitable, M. de Metternich voulait encore aller au-devant de l'événement, et faisait faire au cabinet français des propositions plus formelles. Il proposait qu'avant que la diète s'engageât par un vote, les puissances prissent les devans pour l'arrêter, et déclarassent officiellement qu'elles ne souffriraient pas que le principe de la souveraineté cantonale fût violé, ou que l'état de paix matérielle fût troublé, de quelque côté que dût venir l'agression. M. de Metternich se disait convaincu que cette seule déclaration suffirait pour arrêter la diète et pour contenir le parti radical ; mais cette démarche que suggérait le cabinet autrichien renfermait un grave péril : elle engageait nécessairement les puissances dans la voie de l'intervention armée. M. Guizot jugeait avec raison que poser un pareil ultimatum, c'était s'enlever toute liberté d'action, et que, si la diète ne s'arrêtait pas d'elle-même, les puissances s'obligeaient d'avance à l'arrêter par la force. Pour qu'une intervention armée fût suffisamment justifiée, il fallait que la Suisse rompit la première les liens qui l'attachaient à l'Europe et les traités qui lui garantissaient la neutralité et l'inviolabilité. Or, la Suisse n'en était pas encore là, et M. Guizot, se basant sur ces principes, déclarait même au cabinet autrichien que, s'il croyait devoir agir de concert seulement avec les deux autres cours du Nord, le gouvernement français serait, de son côté, obligé de prendre les mesures nécessaires pour s'opposer à cette intervention. Cette déclaration est formulée, dans la dépêche du

25 juin, en des termes très nets, et elle suffirait seule pour montrer que le gouvernement français, loin de se mettre, comme on l'a prétendu, à la remorque du cabinet autrichien, a mis dès le principe une barrière à son intervention.

Toutefois M. Guizot ne se refusait pas à faire une démarche collective pour prévenir la diète des conséquences qui résulteraient de toute atteinte portée par elle aux bases sur lesquelles reposait la confédération ; mais, pour que cette démarche fût plus efficace, il importait qu'elle fût faite avec le concours unanime des grandes puissances : la participation des deux grands états constitutionnels de l'Europe à cette mesure aurait servi de contre-poids à l'action des trois cours du Nord. Il ne paraît pas que M. de Metternich fût très porté à solliciter l'adhésion de l'Angleterre, et l'initiative qui fut prise à cet égard appartient tout entière à M. Guizot. Ce fut alors que M. Guizot prépara le projet de note collective dans lequel il offrait à la Suisse la médiation des cinq puissances, en proposant de prendre le pape pour arbitre de la question religieuse, et les cinq cours elles-mêmes pour arbitres de la question politique. Ce projet ne rencontra pas d'abord l'adhésion du cabinet anglais ; lord Palmerston y fit beaucoup d'objections ; il affecta de supposer aux cours du continent des arrière-pensées sinistres et de croire qu'on voulait poloniser la Suisse. Quelles furent les raisons qui changèrent sa manière de voir ? nous ne saurions le dire avec certitude, quoique nous ayons lieu de croire que de très hautes influences ne furent pas étrangères à ce changement. Il y a une raison plus claire encore, c'est que lord Palmerston vit que, s'il ne voulait pas s'accorder avec les autres, les autres s'accorderaient sans lui ; il eut peur des représailles de 1840, et il se ravisa.

Nous n'avons pas besoin de revenir sur les faits qui ont rendu la médiation inutile, ils sont suffisamment connus. La note collective est arrivée trop tard, cela est incontestable ; mais nous croyons qu'on fait beaucoup trop d'honneur à l'adresse de lord Palmerston en lui attribuant ce résultat. Le cabinet anglais s'est trompé comme les autres ; il ne prévoyait probablement pas plus que nous que la lutte serait si promptement terminée en Suisse. Tout le monde savait certainement quelle en devait être l'issue définitive, personne ne se doutait qu'elle pût être aussi immédiate, et, en dernier résultat, le gouvernement français peut dire à juste titre qu'il avait ramené l'Europe à ses propres vues et à sa propre politique, car non-seulement il avait empêché une intervention isolée, mais encore il avait prévenu toute chance de collision générale en réunissant les cinq puissances dans une démarche commune.

Cette communauté est pour le moment suspendue. Ainsi, dans la conférence qui se tient depuis quelque temps à Paris, l'Angleterre a cessé d'être représentée ; et comme la Russie n'avait pas fait remettre à la diète la première note collective, elle n'a point pris part non plus à celle qui vient d'être rédigée et qui ne sera présentée qu'au nom des trois cabinets de France, d'Autriche et de Prusse. Dans cette note, les trois gouvernemens reconnaissent que, le Sonderbund ayant cessé d'exister au moment où la médiation avait été proposée, il était naturel que la diète eût rejeté cette proposition ; mais ils déclarent qu'ils considèrent toujours la souveraineté cantonale comme la base de la confédération, qu'à leurs yeux cette souveraineté n'existe pas tant que les cantons vaincus sont occupés militairement, et que la Suisse ne sera pas rendue à une condition régulière tant que tous les cantons n'auront pas recouvré le libre exercice des droits sur le maintien des-

quels sont fondées les relations de la confédération avec l'Europe.

Le pape Pie IX et les souverains d'Italie qui marchent sur sa trace glorieuse devront être sensibles à l'hommage qui leur a été rendu dans la chambre des pairs. On comprend jusqu'à un certain point la réserve que le gouvernement avait gardée dans le discours de la couronne sur les affaires d'Italie, mais il appartenait aux autres branches de la législature, comme représentant plus directement l'opinion publique, de rompre un silence qui aurait pu être pris pour de l'oubli. C'est donc pour obéir à un sentiment universellement manifesté par la chambre que la commission de l'adresse a ajouté à son projet un témoignage de sympathie et d'admiration en faveur des princes libéraux de la péninsule. Du reste, M. le ministre des affaires étrangères avait lui-même provoqué cette manifestation par la lecture d'une très remarquable dépêche adressée par lui à l'ambassadeur de France à Rome, M. le comte Rossi. On ne peut s'empêcher de reconnaître que les dépêches récemment publiées par M. Guizot détruisent en grande partie les accusations dirigées contre sa politique à l'égard de l'Italie. Nous avons pu nous-mêmes regretter quelquefois que le gouvernement français ne parût pas donner aux libéraux italiens l'appui qu'ils devaient naturellement attendre de lui, mais nous ne voudrions pas demander plus que ce que M. Guizot promet dans ses dépêches, principalement dans celle qu'il a citée à la chambre des pairs. Tout ce qu'il nous reste à désirer, c'est que le gouvernement mette ses actes toujours d'accord avec ses paroles. La chambre des députés suivra nécessairement l'exemple que vient de lui donner la chambre des pairs ; sans doute même, la commission de l'adresse prendra à cet égard l'initiative. Rien ne sera plus propre que ces encouragemens de la lé-

gislature française à soutenir les souverains et les peuples d'Italie dans la tâche difficile et glorieuse qu'ils ont entreprise, et à entretenir en même temps chez les uns l'esprit de libéralisme, et chez les autres l'esprit de modération.

Du reste, il faut en convenir, à quelques exceptions près, les populations italiennes ne paraissent pas vouloir se départir de cette modération qui seule peut assurer leur succès. Nous ne croyons pas qu'il convienne de s'alarmer outre mesure de quelques rumeurs qui se produisent de temps en temps à Gènes ou à Livourne ; c'est l'habitude journalière de ces ports de la Méditerranée, où le commerce rassemble une population bigarrée, turbulente, toujours avide de bruit et de désordre. L'intérieur du pays est assez calme ; la reddition de Pontremoli aux troupes de Modène s'est opérée le plus paisiblement du monde. Les gens de Pontremoli avaient d'abord juré de mourir comme ceux de Fivizanno, ils voulaient ensuite se donner à la Sardaigne ; mais on leur a fait entendre que la donation pourrait bien n'être pas acceptée. Quant à la première résolution, on n'y a point donné suite, vu l'inutilité d'un semblable sacrifice. C'était sagement pensé, et l'Italia de Pise leur a donné là-dessus de fort bons conseils en les engageant à se réserver pour des jours plus heureux.

À Rome, on avait fait bruit, dans ces derniers temps, de certaines résolutions du gouvernement qui étaient, disait-on, l'indice d'une réaction dans le sens rétrograde. Les imaginations italiennes sont promptes à s'alarmer. Que le pape aille dire la messe dans une église appartenant aux jésuites ; que le secrétaire d'état adresse la parole à quelque personnage soupçonné d'appartenir de près ou de loin à la compagnie, aussitôt les têtes s'échauffent,

on voit une conjuration et une crise dans la circonstance la plus insignifiante ; et quand, après cela, le gouvernement publie quelque nouvel édit de réforme, l'allégresse renaît, la patrie est sauvée, et l'on monte au Capitole remercier les dieux protecteurs. La patrie a donc été encore une fois sauvée dernièrement, et le motu proprio du 29 décembre a prouvé aux Romains ce qu'ils devraient savoir, que les intentions du pape ne sont pas moins favorables à la réforme qu'il y a six mois. Cet édit organise le conseil des ministres ; il établit la division des divers départemens et règle jusque dans les plus minutieux détails les attributions de chacun d'eux. Le secrétaire d'état pour les affaires extérieures, à qui est déférée la présidence du conseil, sera toujours un cardinal. Cette disposition nous semble impliquer tacitement l'admissibilité des laïques aux autres ministères. Il y a convenance, en effet, à ne pas placer des ecclésiastiques à la tête d'administrations comme celles de la guerre et de la police, et l'opinion qui les en éloigne est aujourd'hui assez bien établie à Rome pour permettre d'espérer que ces deux ministères seront occupés par des laïques. Le ministère de grace et de justice était aussi dans la pensée de tout le monde et dans les résolutions du gouvernement destiné à l'avocat Silvani, député de Bologne, président de la section de législation, et dont l'Italie déplore la perte récente. Toutes les autres parties du décret, celle qui établit la responsabilité des ministres, celle qui crée un corps d'auditeurs analogue à celui qui a été annexé à la consulte d'état, méritent une égale approbation. Chaque ministre enfin devra soumettre au souverain un projet de règlement intérieur pour son département. La consulte d'état, de son côté, après de longues discussions, a terminé la rédaction du sien, et elle a emporté à la majorité de 4 voix la publicité des dé-

bats. On sait que sur ce point la résistance du gouvernement avait été assez vive, et c'est une véritable victoire d'opposition.

En Angleterre, le trait distinctif d'un ministère whig se manifeste une fois encore dans le déficit du revenu. On peut appeler cela simplement du malheur ; mais c'est du malheur qui se représente régulièrement quand les whigs arrivent au pouvoir. Les chiffres parlent, et ils ont une éloquence irréfragable. Les Anglais ne peuvent pas s'empêcher de voir que, depuis qu'ils ont changé de ministère, ils ont changé de budget. Ainsi, d'après les dernières publications du revenu, la diminution a été, sur le trimestre passé, de plus de 27 millions ; elle a été, sur l'année, de plus de 55 millions. Pourtant le choc produit par le changement des tarifs avait eu son effet, et on ne saurait accuser le free trade tout seul d'avoir ainsi dérangé les sources du revenu public.

Malgré cet état fâcheux du trésor, l'Angleterre paraît se disposer à charger son budget d'une dépense nouvelle. Depuis une quinzaine de jours, la presse anglaise discute gravement les probabilités d'une descente d'une armée française sur les rivages d'Albion. Les Anglais ont cru devoir naguère se moquer beaucoup des fortifications de Paris ; nous pourrions aujourd'hui prendre notre revanche, car, pour eux, il ne s'agit de rien moins que de fortifier toutes leurs côtes. Toute cette panique a eu pour origine une lettre du vieux duc de Wellington, qui, après avoir long-temps circulé dans les clubs, a fini par être livrée à la publicité. Le mémoire du duc sur l'état des défenses nationales est le pendant de la brochure de M. le prince de Joinville sur les forces navales de la France. Toujours est-il qu'on est parvenu à mettre dans la tête du peuple anglais qu'avec les bateaux à vapeur, le roi Louis-Philippe ou son successeur pourrait, en un clin d'œil, jeter

cinquante mille hommes sur les côtes de la Grande-Bretagne, et en ce moment-ci John Bull est poursuivi par le cauchemar d'une invasion. En dernier résultat, cette controverse militaire aura pour effet de grossir encore le budget de la guerre et de la marine, car le ministère de lord John Russell n'est pas assez fort pour résister à la pression du dehors, et ce sera un embarras de plus pour le chancelier de l'échiquier.

Les malheurs de l'Europe ont fait la fortune de l'Amérique ; le Nouveau-Monde a recueilli ce que perdait l'ancien ; les États-Unis ont été heureux dans la guerre, heureux dans la paix. Le président de l'Union a ouvert le congrès par un message de la longueur accoutumée ; c'est déjà un avantage des monarchies de n'être pas aussi prolixes et aussi verbeuses que les républiques. Le message de M. Polk est fait pour flatter toutes les passions de ses concitoyens, et la guerre avec le Mexique y occupe naturellement la place la plus considérable. M. Polk se donne beaucoup de peine pour prouver que le Mexique a été l'agresseur, et que les États-Unis n'ont fait qu'user de représailles ; c'est une peine dont le moindre défaut est d'être inutile ; les Américains du Nord feraient mieux de rejeter la responsabilité de leurs conquêtes, comme ils l'ont déjà fait plus d'une fois, sur la Providence ou sur la fatalité. C'est une force invincible qui les pousse ; ils ne s'arrêteront plus désormais qu'aux extrémités de leur continent. Ils absorberont le Mexique, parce que la race qui l'occupe n'est plus capable de le posséder ni de le faire valoir, et parce que la terre appartient à qui sait l'occuper et l'exploiter. L'annexion du Mexique est une conséquence forcée de l'annexion du Texas ; la race septentrionale s'étend et se développe par le simple effet de sa supériorité. On a dit quelque part que l'histoire des Américains dans le Texas était celle du chien dans le garde-manger. Les Mexi-

cains, ne pouvant coloniser eux-mêmes le Texas, y appelèrent les Américains ; les hardis pionniers y plantèrent leurs tentes, y apportèrent l'esprit des institutions sous lesquelles ils étaient nés ; ils commencèrent par se rendre indépendans, mais la force d'attraction les ramena insensiblement dans le cercle de leur ancienne nationalité. La première morsure était faite à ce grand corps, on pourrait dire à ce grand cadavre de l'Amérique espagnole ; morceau par morceau, il finira par passer tout entier dans la gueule toujours avide et toujours bruyante de la démocratie du nord. En ce moment, les États-Unis se contentent de deux provinces, le Nouveau-Mexique et la Californie. Ils les prennent à titre d'indemnité ; il est bien juste qu'ils couvrent les frais de la guerre : or, comme le Mexique est sans ressources pécuniaires et plongé au contraire dans la banqueroute, il est clair que la seule indemnité possible est une cession de territoire. Il y a d'ailleurs une autre raison pour que les États-Unis gardent la Californie : c'est que, les Mexicains étant hors d'état de l'utiliser, elle pourrait tomber sous la main de quelque autre puissance, et, comme on le sait, les États-Unis ne peuvent point souffrir qu'aucune nation étrangère mette le pied sur leur continent pour y fonder de nouvelles possessions. L'Amérique est aux Américains ; cette déclaration, déjà faite autrefois par le président Monroe, reproduite depuis par plus d'un de ses successeurs, M. Polk l'a renouvelée solennellement dans son dernier message, et elle fait maintenant partie du droit public des États-Unis. Après tout, cela regarde l'Angleterre beaucoup plus que nous ; c'est une déclaration qui touche le Canada aussi bien que la Californie. Est-ce pour prendre ses précautions que l'Angleterre se fait en ce moment une querelle avec l'état du Nicaragua, et menace d'en occuper le territoire ? Les États-Unis sont trop occupés avec le Mexique

pour se brouiller actuellement avec l'Angleterre ; il est probable qu'ils attendront encore avant de mettre à exécution la maxime de M. Polk.

Au sein même de l'Union, il y a tout un parti qui proteste contre les projets indéfinis de conquête. Les hommes les plus éminens de la république, M. Clay, M. Calhoun, M. Webster, cherchent à mettre une digue à ce torrent. Dans le congrès, ils balancent la majorité ; ils l'ont même obtenue dans la chambre des représentans sur l'élection du président ; c'est le candidat whig qui a été nommé. Ce n'est là du reste qu'un succès partiel et passager ; l'élection prochaine du président de la république mettra les partis plus sérieusement en présence ; c'est vers ce but que se dirigent tous les efforts, et la guerre du Mexique est naturellement le terrain sur lequel les candidats prennent position. Or, il est bien à craindre que, dans un pareil moment d'excitation publique, l'ascendant n'appartienne à ceux qui flattent le plus les passions populaires.

La seule considération qui aurait pu arrêter ou faire hésiter les États-Unis, c'est celle des dépenses nécessitées par la guerre. Ainsi, il est certain qu'en 1845 leur dette publique était presque nulle : elle n'atteignait pas le chiffre de cent millions de francs. Aujourd'hui elle a monté à près de deux cent cinquante millions ; mais les États-Unis, outre leurs ressources permanentes, ont eu cette année des ressources accidentelles très considérables. Comme nous le disions tout à l'heure, ils se sont enrichis de la misère de l'Europe ; pendant que nos contrées du vieux monde souffraient de la disette des grains et de la perte presque complète de la pomme de terre, l'Amérique avait des récoltes magnifiques, et elle a été pour l'Europe ce grenier qu'était autrefois la

Sicile pour les Romains. L'Angleterre seule a versé dans ses anciennes colonies plusieurs centaines de millions qui s'y sont répandus dans toutes les classes et y ont porté un accroissement de prospérité. Cette ressource n'est pas régulière, il est vrai, et elle ne se renouvellera pas cette année dans les mêmes proportions ; mais les États-Unis ont encore à leur disposition des ressources permanentes qu'ils n'épuiseront pas de long-temps. Ainsi le président propose, pour subvenir aux frais de la guerre, de donner plus d'activité à la vente des terres nationales, et d'établir sur le thé et le café, qui entrent maintenant en franchise, un droit de 25 pour 100. Un autre signe de la prospérité de l'Union, c'est qu'elle a très bien supporté la dernière réduction des tarifs. Les partisans de l'industrie nationale avaient beaucoup crié contre ce premier pas fait dans les voies de la liberté commerciale ; cependant l'épreuve a été très favorable au nouveau tarif, ce qui prouve que l'industrie indigène des Américains est déjà assez forte pour se passer d'une protection exagérée. Il ne faut donc pas compter que les États-Unis se laisseront effrayer par la dépense ; ils pourront bien s'endetter, mais ils se paieront avec des territoires, et tôt ou tard ils y retrouveront leur argent.

Les changemens que nous avions signalés comme probables dans le ministère espagnol ne se sont pas encore réalisés ; nous croyons cependant qu'ils ne seront pas différés pour long-temps, car le bruit est assez généralement répandu à Madrid que le général Narvaez a l'intention de revenir occuper l'ambassade d'Espagne à Paris. Dans ce cas, il est probable que M. Mon deviendrait le chef d'un nouveau cabinet. M. Mon a eu, ces jours derniers, comme président du congrès, la tâche de gouverner quelques-unes des séances les plus orageuses que les cortès aient vues depuis long-temps. Plusieurs membres du parti conserva-

teur avaient, comme on sait, proposé la mise en accusation de M. Salamanca, ancien ministre des finances, sous la prévention de concussion. Accusé en séance publique d'avoir détourné une somme de 25 millions de réaux, M. Salamanca s'est trouvé mal, et s'est excusé le lendemain de ne pouvoir assister à la discussion. La prise en considération de la proposition a été adoptée par une forte majorité. C'est, dit-on, contrairement aux désirs du général Narvaez que toute cette affaire a été soulevée, et le ministère a résolu de ne point y prendre part. On croit même que l'accusation ne sera pas poussée plus loin.

Des bruits alarmans, mais très exagérés, ont été répandus sur la santé de la reine Isabelle, et ont donné lieu, de la part des journaux anglais, à une recrudescence de controverse sur la question de succession. Nous ne voyons pas de raison de les suivre dans ce débat que rien jusqu'à présent ne justifie.

La querelle tant soit peu puérile qui menaçait depuis une année le repos de l'Orient est enfin terminée, et les relations de la Porte avec la Grèce vont être reprises. Le cabinet grec a remis à M. Persiani, le représentant de la Russie à Athènes, une lettre pour le ministre des affaires étrangères de la Porte. Dans cette lettre, le gouvernement hellénique exprime à l'envoyé du sultan, M. Mussurus, son regret du malentendu du 21 janvier 1847, et lui donne l'assurance qu'il sera reçu à Athènes avec les égards dus au représentant d'une puissance alliée. La Porte, de son côté, a adressé aux grandes puissances un memorandum dans lequel elle se déclare satisfaite de la démarche du gouvernement grec, et toute l'affaire se trouve ainsi terminée. Ce n'était pas la peine de faire tant de bruit.

Nous voudrions que la Grèce pût résoudre aussi facilement ses questions intérieures que ses petits embarras extérieurs ; malheureusement la tâche n'est pas aussi aisée, et le jeune royaume hellénique paraît avoir une certaine peine à s'habituer au régime constitutionnel. La dernière insurrection de Patras a montré combien le gouvernement central avait peu de prise sur les provinces. Pendant quatre jours, la ville est restée au pouvoir de quelques régimens révoltés. Les autorités légales s'étant absentées, les consuls étrangers se sont faits les intermédiaires d'une capitulation avec les insurgés ; pendant ce temps, le préfet ou nomarque, qui était allé prendre l'air, a rassemblé des troupes et est rentré en ville ; les insurgés se sont réfugiés à bord d'un bâtiment anglais, en sauvant la caisse comme le Sonderbund. Nous avons déjà dit et nous répétons qu'il vaudrait beaucoup mieux pour la Grèce que les gouvernemens européens ne la prissent pas pour terrain de leurs rivalités. Au lieu d'avoir un parti français et un parti anglais, la Grèce ferait mieux d'avoir tout simplement un parti grec. Si le gouvernement hellénique traite aussi lestement qu'il l'a fait dans ces derniers temps le régime constitutionnel, il n'en aura pas pour bien long-temps. Ainsi, pour faire capituler l'opposition du sénat, il n'a rien trouvé de mieux que de créer d'un seul coup de filet trente-cinq nouveaux sénateurs ; c'est une manière assez commode de se procurer une majorité, mais ce sont de ces expériences hasardeuses auxquelles il ne faut pas soumettre les institutions nouvelles, si on ne veut pas les faire éclater. Pendant plusieurs années, les représentans de la France et de l'Angleterre à Athènes ont été à l'état d'antagonisme direct et public ; le ministre de France, M. Piscatory, est maintenant appelé à d'autres fonctions, où son énergie et sa résolution bien connues ne seront pas superflues, si le gouvernement anglais

avait à cœur l'intérêt bien entendu de la Grèce, il rappellerait lui-même un représentant qui ne pourra laisser dans ce pays que de regrettables souvenirs, et les deux grandes puissances constitutionnelles de l'Occident s'uniraient pour assurer le repos et le développement d'un état nouveau qui a grand besoin de secours.

— Le public philosophique apprendra avec intérêt que M. Cousin vient de réunir dans un cadre régulier et de fixer sous une forme définitive le vaste ensemble de fragmens composés aux différentes époques de son active et glorieuse carrière, et qui touchent aux points les plus délicats de l'histoire de la pensée spéculative. On reconnaît partout, dans ces divers morceaux, le caractère d'un penseur qui ne cultive point l'érudition pour elle-même, mais qui entreprend de donner à l'histoire de la philosophie la valeur et la portée d'une science, et d'asseoir une école nouvelle sur la base d'une critique approfondie de tous les systèmes du passé. Tout le monde connaît le grand morceau sur Abélard, où sont débrouillées pour la première fois les obscures origines de la scolastique et qui restera le point de départ et le modèle de tous les travaux que la philosophie du moyen-âge attend encore. Les articles célèbres sur Xénophane et Zénon d'Élée portent la lumière sur le berceau même de la pensée humaine ; on ne peut trop y admirer un genre de critique et d'érudition que la France ne sera point accusée d'avoir dérobé à l'Allemagne ; je parle de cette érudition forte et sobre, plus occupée de bien user de ses ressources que de les étaler, qui ne se borne point à entasser les textes, mais qui les interprète, et sait aussi, en les interprétant, se défendre des vaines conjectures et des fantastiques analogies ; je parle de cette critique à la fois sévère et élevée, également propre à déchiffrer une date incertaine et à semer les grandes vues, et qui possède enfin l'art merveilleux d'animer les

recherches les plus arides par le feu de l'imagination, par la grace et la majesté d'un beau langage. Il faut citer encore, parmi les fragmens qui se rapportent à la philosophie contemporaine, les jugemens portés sur Laromiguière et Maine de Biran. M. Cousin ne cède point à l'attrait banal du plaisir facile et puéril de critiquer ses maîtres ; il se complaît à mettre au grand jour leurs pensées les plus originales, ce qui ne l'empêche pas d'user des droits d'une sérieuse discussion, toujours libre dans sa déférence respectueuse et dans sa loyale équité. D'autres fragmens, moins étendus, méritaient cependant de prendre place à côté de ces grands morceaux. M. Cousin les a soumis à un triage sévère, et nous croyons qu'il a bien fait de retrancher tous les articles qui n'avaient qu'un intérêt de circonstance. On peut dire que tout ce qui reste est digne de l'histoire.

La publication que nous annonçons aujourd'hui est le complément naturel et nécessaire des deux séries de cours où M. Cousin a récemment réuni toutes les parties de son enseignement. Ces diverses leçons, si l'on excepte celles qui sont consacrées aux systèmes de Locke, de Reid et de Kant, contiennent surtout des vues générales sur la philosophie et sur son histoire. Le second volume de la deuxième série pose les fondemens d'une histoire universelle de la philosophie ; il détermine les lois de la formation successive ou simultanée des systèmes, de leur progrès continu ou de leur retour nécessaire ; il peint, ou plutôt il esquisse toutes les grandes époques, toutes les grandes doctrines, toutes les grandes figures philosophiques. M. Cousin, on le sait, a donné à cette noble étude de l'histoire de la pensée humaine une impulsion qui ne s'arrêtera point ; mais, il faut en convenir, à côté des principes manquaient souvent les applications et ces recherches spéciales et détaillées d'érudition et de critique, que des cours ne com-

portent pas, sans lesquelles pourtant il n'y a pas de solide histoire, et qui ont servi de prélude et de soutien aux entreprises des Brucker et des Tennemann. Ces quatre volumes de fragmens sont donc destinés à fournir en quelque sorte des pièces justificatives à l'enseignement de M. Cousin. Ils forment un tout qui se divise en autant de parties que l'histoire même de la philosophie : Philosophie ancienne, Philosophie scolastique, Philosophie moderne, Philosophie contemporaine. Les Fragmens de la philosophie cartésienne, publiés il y a deux ans, font corps avec cette nouvelle série et doivent être considérés comme le premier volume de la Philosophie moderne. Partout le lien de ces dissertations particulières aux vues générales, soit dogmatiques, soit historiques, qu'elles développent, a été marqué ; partout l'unité d'esprit et de principes, parmi d'inévitables diversités, a été mise en relief, en sorte que ces fragmens et ces cours ne forment, à proprement parler, qu'un seul et même ouvrage, fruit d'une même pensée poursuivie avec persévérance à travers tant de vicissitudes, je veux dire le renouvellement des études philosophiques parmi nous, sur le double fondement de la psychologie et de l'histoire.

— Un livre qui a obtenu non-seulement dans l'Université et dans le monde savant, mais encore parmi les gens du monde, un légitime succès, vient d'arriver à sa cinquième édition : c'est le Dictionnaire universel d'histoire et de géographie de M. Bouillet. On sait que l'auteur a réussi à renfermer en un seul volume compacte et peu coûteux la matière des plus vastes et des plus dispendieuses collections, l'histoire et la géographie anciennes et modernes, la biographie, la bibliographie, la mythologie, etc. On sait également que le principal mérite de ce recueil, et ce qui le distingue de beaucoup de publications analogues que la facile

érudition de certains écrivains improvise chaque année, c'est la minutieuse exactitude des détails et la vigueur de la méthode. L'édition nouvelle se recommande par deux supplémens importans : 1 une série de notices, par ordre alphabétique, sur tous les personnages célèbres morts depuis quelques années, sans parler du récit des derniers événemens accomplis dans le Mexique, dans l'Inde et surtout dans l'Algérie ; 2 un tableau alphabétique de la population de la France, d'après le recensement terminé en 1847, présentant toutes les localités qui comptent mille ames au moins. À la faveur de ce supplément, qu'on peut se procurer à part pour le joindre aux éditions antérieures du Dictionnaire universel, l'ouvrage de M. Bouillet reste le plus complet des répertoires usuels, sans avoir le défaut ordinaire des recueils de ce genre qui, à peine publiés, sont déjà vieillis. Il faut ajouter que la correction du texte, la beauté du papier et du caractère, et tous les détails de l'exécution matérielle, sont une nouvelle preuve des soins qui ont été apportés à cette utile et consciencieuse publication.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Chronique_de_la_quinzaine_-_14_janvier_1848. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.